

# Jullié

Beaujolais

Bulletin Municipal 2018

N° 35

# SOMMAIRE

<b>Mot du maire</b>	<b>1</b>
<b>Informations communales</b>	<b>2</b>
Budget Communal	2-3
Travaux réalisés	4-5
Commissions communales	6-8
Gîtes de la Fontaine	9
<b>Social</b>	<b>10</b>
Services à la personne	10-11
Pompiers	12-13
Petite enfance	14-15
<b>Ecole</b>	<b>16-17</b>
<b>Associations</b>	<b>18-27</b>
<b>Culture</b>	<b>28</b>
CCAB	28
Armoire à livres	29
<b>Economie locale</b>	<b>30</b>
Commerces	30
Vignerons / Hébergements	31
Artisanat	32
Autres professionnels	33
<b>Développement durable</b>	<b>34-37</b>
Villages d'accueil	34
RENOV en Beaujolais	35
Projets CCSB	36
TEPos	37
<b>Histoire du village</b>	<b>38</b>
Délibération du 11 février 1770	38-39
Jullié : un village de compagnons	40
Livre sur Jullié	41
<b>Etat civil</b>	<b>42-43</b>
<b>Citoyenneté</b>	<b>44</b>
Informations utiles	44-45
Démarches administratives	46-47
<b>Agenda</b>	<b>48-49</b>

## **De la préhistoire à aujourd'hui**

Déjà habité au Paléolithique, c'est l'un des plus anciens villages du Beaujolais. Diversité des paysages entre vignobles, bois, landes et pâturages, Jullié est tout en variations. Sur les chemins de randonnée vous découvrirez le château de la Roche et son corps de ferme du XVII<sup>ème</sup> siècle, un moulin scierie et son étang, unique en Beaujolais, entièrement remis en état, un four à tuiles, la chapelle de Vâtre du XII<sup>ème</sup> siècle dominant le village ainsi que l'église de Jullié et ses magnifiques fresques murales du peintre Edouard Krug réalisées en 1874 / 1875.

## **Un village d'accueil**

Jullié c'est 60 kilomètres de chemins de randonnée pour des balades à travers de magnifiques panoramas.

Jullié a également tout pour vous héberger. Chambres et tables d'hôtes, gîtes, camping à la ferme, auberge et restaurant.

## **Un village à déguster**

Les vignerons vous en feront voir de toutes les couleurs : des blancs aux arômes subtils de fruits et fleurs blanches, des rosés frais et ronds et des rouges délicats, fruités et bien structurés. Un caveau de dégustation tenu par les viticulteurs vous attend.

**Population** : 445 habitants

**Superficie** : 988 hectares

*Direction de la publication : commission communication communale.*

## Crédit photos :

Vali FAUCHEUX – Jean-Pierre GALLIOT – Julie VANDAMME – Commission Communication – associations julliatonnes.

*Bulletin imprimé à 450 exemplaires par Documents Services (71000 Mâcon).*



# Mot du Maire

Chères Julliatonnes, Chers Julliatons,

2017 a été une année riche en réalisations sur la commune : rénovation et isolation de l'appartement au-dessus de la salle des fêtes, remplacement de l'ensemble des ouvrants de l'école, amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux, mise en sécurité des vitraux de la partie haute de l'église, amélioration de la défense incendie, réfection de voiries, succès grandissant de la fréquentation des gîtes communaux...

Ce fut également une année dynamique sur le plan des évènements culturels, festifs et oenotouristiques : concours de taille, magnifique concert de Gospel à l'église avec notre partenaire le CCAB, succès de la fête des Crus – auquel nos vigneron ont pris toute leur part –, brocante et concert organisés par Jullié Animation...

2017 a également vu se dérouler l'un des temps forts de notre République : les élections présidentielles et législatives. Les taux de participation dans notre village ont démontré une fois de plus notre attachement à la vie démocratique de notre pays et de notre territoire. Je m'en réjouis.

S'agissant de la commune et de l'action du conseil municipal, je voudrais plus particulièrement revenir sur les finances et le budget communal ainsi que sur l'urbanisme.

Dans un contexte de raréfaction de l'argent public, nous avons réussi à réduire les dépenses de fonctionnement (frais généraux et de personnel) tout en maintenant le niveau de service aux habitants. Je tiens à remercier le conseil ainsi que le personnel municipal pour ce résultat. Les économies réalisées permettent de consacrer plus de moyens à l'investissement, qui est un levier de l'économie locale, et de tenir notre engagement de ne pas augmenter les impôts. Nous poursuivons, pour la troisième année consécutive, cette politique volontariste d'économies en étant vigilants sur tous les postes de dépenses et en optimisant nos achats.

La suppression annoncée de la taxe d'habitation est un facteur d'inquiétude car nous n'avons aucune garantie sur l'évolution de la compensation que l'Etat devra donner à nos collectivités en contrepartie de la suppression d'une recette qui établissait pourtant un lien direct entre les services publics locaux et la contribution des habitants.

Nous aurons à mener dans les mois qui viennent, un chantier très important pour l'avenir du village : la révision générale de notre plan local d'urbanisme (PLU). Si nous voulons continuer à faire évoluer notre village tout en maîtrisant son développement, il apparaît indispensable de faire vivre nos règles d'urbanisme. Nous souhaitons poursuivre une politique raisonnable de construction d'habitat nouveau sans bétonnage afin d'assurer l'avenir de notre école et de nos commerces mais aussi faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et viticulteurs et développer le tourisme. Vous serez bien entendu consultés dans ce processus long et rigoureux.

2018 s'ouvre avec d'importants travaux sur l'assainissement et la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales. Ce chantier indispensable pour assurer le bon fonctionnement de notre réseau d'assainissement et pour en limiter l'impact environnemental précède le début de la requalification de notre centre bourg qui sera une réalisation majeure de notre mandat. Je connais les inconvénients que ces travaux peuvent avoir sur notre quotidien et nos habitudes. L'objectif de ces réalisations est bien évidemment d'améliorer encore la qualité de vie à Jullié.

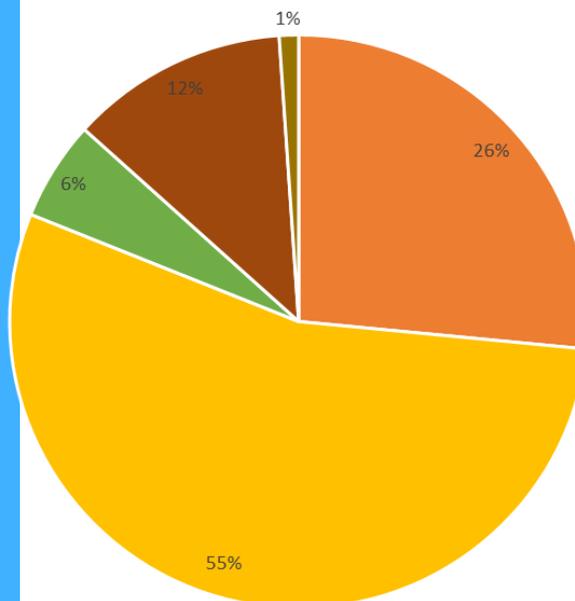
Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous adresse des vœux sincères et chaleureux de bonne et heureuse année.

## Budget Communal 2017

### Fonctionnement

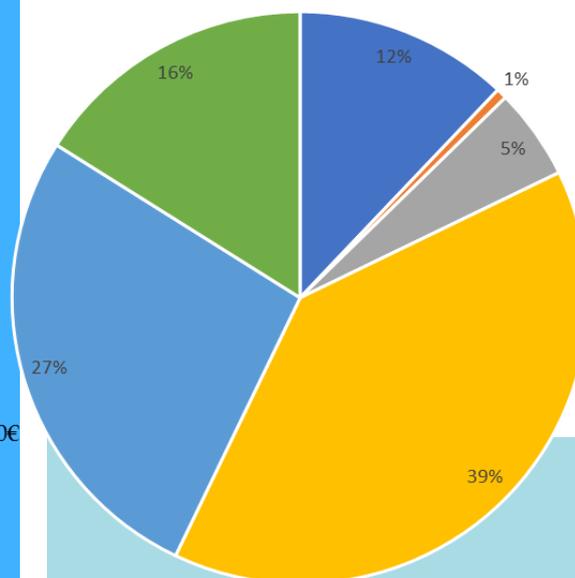
#### DEPENSES

- Charges générales : 82 733€
- Charges de personnel : 182 486€
- Atténuations de produits : 18 721€
- Autres charges de gestion courante : 40 903€
- Charges financières : 3 606€



#### RECETTES

- Résultat de fonctionnement reporté : 40 293€
- Atténuations de charges : 2 000€
- Produits des services : 17 200€
- Impôts et taxes : 131 548€
- Dotations et participations : 89 787€
- Revenus des immeubles (locations, gîtes) : 53 620€



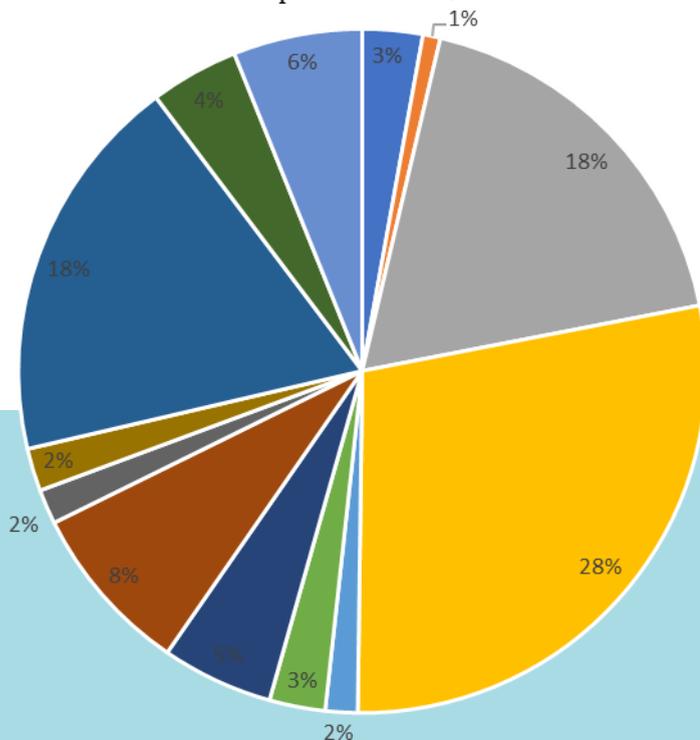
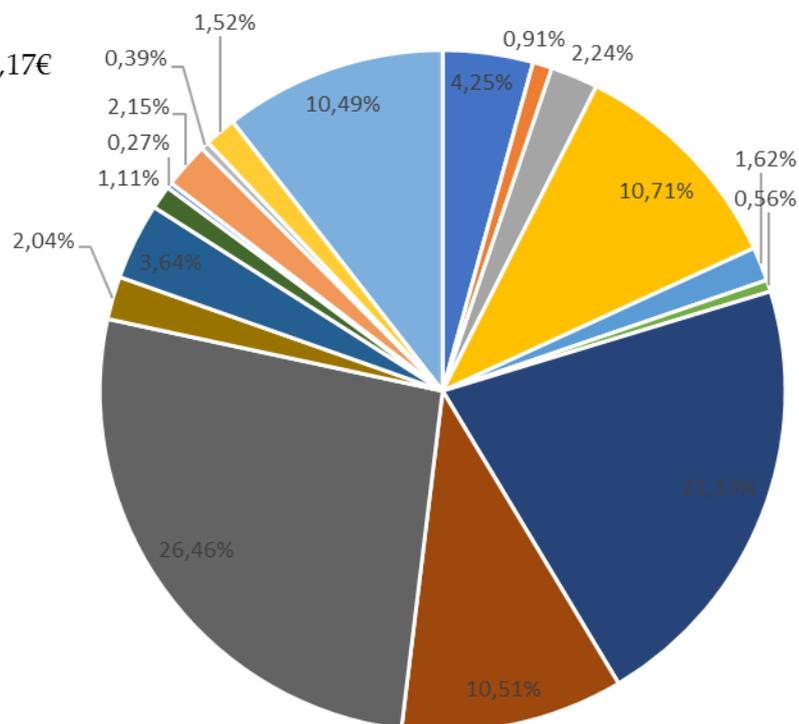
Le budget communal de fonctionnement 2017 a été établi sur la base de 334 448,14€.

Pour rappel, l'excédent de fonctionnement s'élevait à 39 928,99€ en 2016.

# Investissement

## DEPENSES

- Travaux bâtiments communaux : 21 056,17€
- Réfection chemins : 4 500€
- Acquisition matériels : 11 100€
- Aménagement sécurité : 53 000€
- Mémoires rurales : 8 000€
- Presbytère : 2 767€
- Aménagement voirie : 104 604€
- Hall salle des fêtes : 52 000€
- Ecole : 131 000€
- Aménagement étang : 10 100€
- Caserne : 18 000€
- Reprise concessions : 5 500€
- Fleurissement : 1 355,25€
- Emprunt : 10 643,91€
- Dépôts et cautions reçus : 1 950,84€
- Achat terrain : 7 500€
- Déficit 2016 reporté : 51 922,83€



## RECETTES

- FCTVA : 14 000€
- Taxe aménagement : 4 079,17€
- Emprunts : 90 465,89€
- Immeuble de rapport : 140 000€
- TEPOS (rénovation appartement) : 7 500€
- Région (rénovation appartement) : 13 000€
- DETR Accessibilité : 25 964€
- Partenariat territorial presbytère : 40 000€
- DETR Foyer : 8 100€
- TEPOS (huisseries école) : 10 000€
- DETR Ecole : 91 200€
- CP Aménagement étang : 20 640€
- CP Salle des fêtes : 30 050,94€

Trois grands projets d'investissement en 2018 :

- Le **réseau d'assainissement** et la mise en place du séparatif eaux usées / eaux pluviales,
- L'**aménagement du centre-bourg**,
- La **réhabilitation du presbytère** en gîte de groupe.

Pour ce faire, la commune a eu recours à un emprunt d'un montant de 300 000€ sur une durée de 30 ans, au taux fixe de 2,17 %. Cet emprunt a pour but une équité fiscale : ces équipements bénéficieront à plusieurs générations d'habitants, il serait inégal que seuls les contribuables actuels supportent le coût de ces opérations.

## Voirie et enfouissements



*Mise en place d'une ligne à haute tension enterrée dans la grande rue et d'un transformateur électrique sur le parking de la salle des fêtes*



*Réfection de la chaussée dans la rue de la Varenne*



*Mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans la Grande Rue*

# Divers



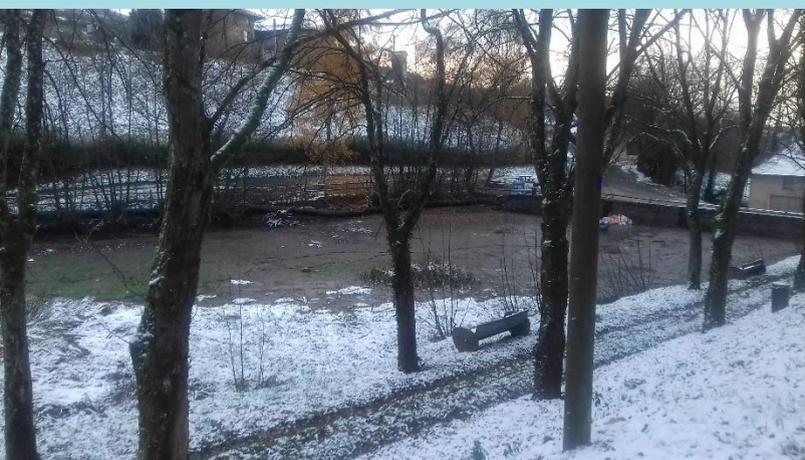
*Sécurisation des vitraux de l'église*



*Restauration de la porte de l'église*



*Rénovation de l'appartement situé au-dessus de la salle des fêtes*

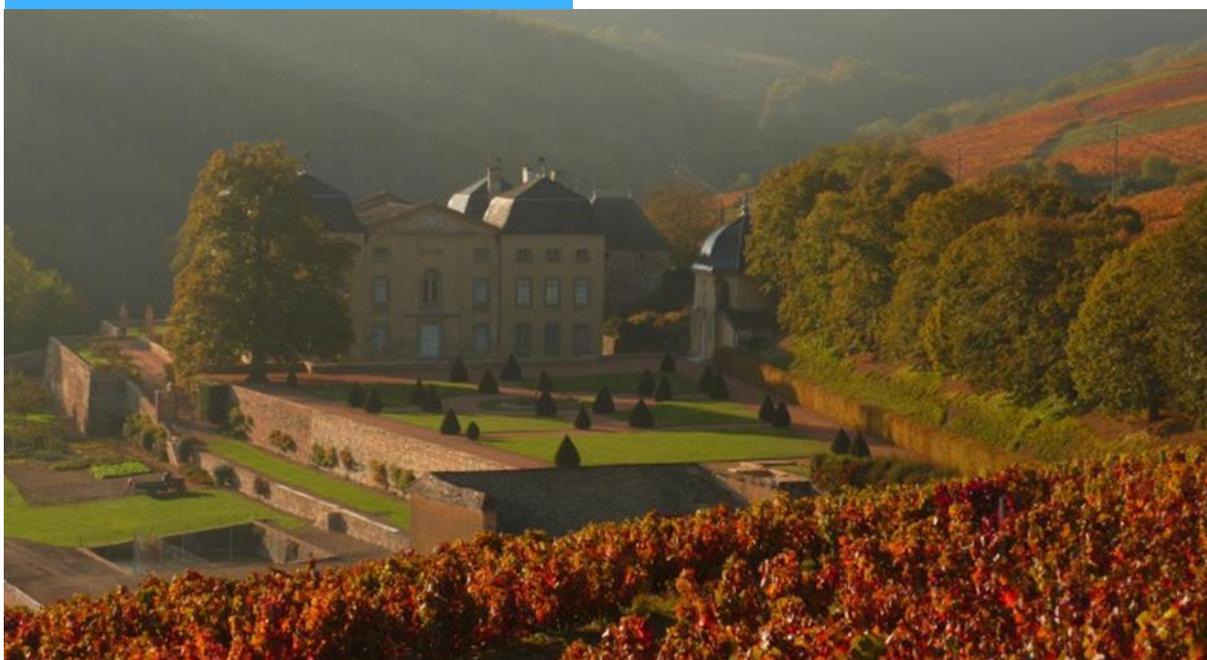


*Assèchement de l'étang avant curage (prévu au printemps 2018)*

## ET AUSSI :

Changement des huisseries de l'école, changement de la porte de la mairie, réfection d'une portion de trottoir, etc.

## Circuits de Randonnée



### Circuits communaux

Six circuits communaux de randonnées sont proposés au départ de la place du village :

- ✓ Circuit Champignon : 13,70 km – Dénivelé 275 m,
- ✓ Circuit Feuille d'érable : 7,40 km – Dénivelé : 130 m,
- ✓ Circuit Feuille de Houx : 16,50 km – Dénivelé : 295 m,
- ✓ Circuit Fromage : 9,10 km – Dénivelé : 235 m,
- ✓ Circuit Gland de Chêne : 5,30 km – Dénivelé : 198 m,
- ✓ Circuit Poisson : 7,70 km – Dénivelé 99 m.

Le descriptif des circuits est affiché sur un panneau situé en face du Caveau. La plaquette est disponible en mairie et à l'agence postale.

Si vous avez l'occasion de vous balader sur les circuits communaux, n'hésitez pas à nous signaler des problèmes de balisage ou de poteaux manquants.

### Randoland

Destinées aux familles, les fiches Randoland sont conçues comme un jeu de piste pour motiver les enfants de 4 à 12 ans tout au long du parcours.

Le circuit Randoland est proposé en téléchargement gratuit sur le site de la commune [www.jullie-beaujolais.fr](http://www.jullie-beaujolais.fr)

### Sentier Victor

Le Sentier Victor couvre plus particulièrement le Beaujolais Rouge, celui des crus, serpentant dans les vignobles.

Entre ceps, landes et forêts, les amateurs de nature trouveront leur bonheur sur ces sentiers balisés faisant étape dans 12 villages aux noms évocateurs : Beaujeu, Lantignié, Régnié-Durette, Villié-Morgon, Chiroubles, Fleurie, Chénas, Julié, Emeringes, Vauxrenard et Avenas.

Le balisage est facilement repérable avec pour logo le petit personnage espiègle et sympathique de Victor. Regardez bien dans quel sens Victor dirige son regard, il vous indique le chemin à suivre...

# Communication



## Facebook

Vous êtes une association et vous organisez une manifestation ? Vous êtes vigneron et vous organisez des portes ouvertes ? Vous êtes un professionnel et vous souhaitez un petit coup de pub ?

N'hésitez pas à nous envoyer un message via la page Facebook « Jullié en Beaujolais » et nous nous ferons une joie de promouvoir vos événements ou activités !

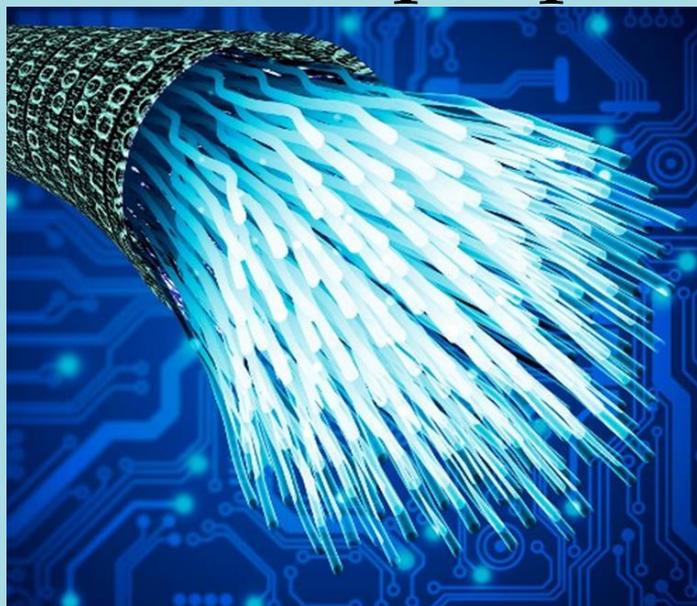
## Contact



Depuis 2016, vous pouvez recevoir directement les infos de la mairie par courriel.

Si ce n'est pas déjà fait, il vous suffit de vous manifester par courriel à la mairie [mairie@jullie.fr](mailto:mairie@jullie.fr)

## Fibre optique



Le très haut débit est en cours de déploiement dans le Beaujolais, et cela est vital pour le développement économique de notre territoire.

Afin que le très haut débit soit disponible dans notre commune, il faut que l'adressage soit aux normes. Il a donc été envisagé la dénomination et la numérotation de toutes les voies de la commune afin d'adresser un plan complet au département pour le déploiement de la fibre optique.

Les coûts liés à l'achat des plaques pour la dénomination et la numérotation sont pris en charge par la Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB).

## Fleurissement



Le label « villes et villages fleuris » a été créé il y a plus de 50 ans.

Le département du Rhône créa en 1974 une association loi 1901.

Le département finançait l'association, or depuis 2016, le département du Rhône ne souhaite plus verser de subvention.

Aujourd'hui par manque de moyens, il a été décidé la dissolution et la liquidation de l'association.

### Résultats du concours 2017 :

Cette année, la commune a obtenu la note de 69 sur 100.

Nous remercions Roland, Jean-Yves, Yvette, Rose et Brigitte pour leur aide apportée au fleurissement de notre village.

Nous remercions également les personnes qui lors de leurs visites au cimetière arrosent les fleurs situées à l'entrée.



*Pots de fleurs installés devant le cimetière.*

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

## Accessibilité

Le programme quinquennal continue pour rendre accessible la majorité de nos espaces communaux. Deux rampes ont été installées pour l'accès à l'église. L'école, la mairie et la salle des fêtes ont été également mises aux normes d'accessibilité. En 2018, les entrées des gîtes et de la salle Mandrin seront transformées.



## Chats errants

Cette année encore une campagne de stérilisation des chats errants a été menée, 6 ont été stérilisés et relâchés sur leur lieu de capture, pour 2018 déjà 2 de prévues.

Au printemps, 3 chatons morts ont été découverts dans un sac poubelle au point PAV du Moulin Aujas (Photo ci-jointe).

Les actes de cruauté envers les animaux sont punis par la loi, si ce genre de chose venait à se reproduire, une plainte serait déposée.

# Gîtes de la fontaine



En 2017, l'activité des gîtes communaux a généré un chiffre d'affaires de 37 626€ :

- 25 304€ générés via le site Booking.com,
- 12 322€ générés en contact « direct ».

## Tarifs

Nom Gîte	Capacité	1 nuit	Weekend / 2 nuits	1 semaine	Long séjour (4 semaines)
Vayolette	4 personnes	85€	135€	300,30€	680,45€
Beauvernay	4 personnes	110€	150€	350€	775€
Moulin Aujas	4 personnes	110€	150€	350€	775€
La Tuillière	4 personnes	110€	150€	350€	775€
Le Gros Houx	6 personnes	140€	200€	400,05€	1 035,09€

Les tarifs « directs » et les tarifs Booking ont été harmonisés.

Forfait ménage : 25€ pour une nuit – 50€ pour les séjours de plus d'une nuit.



N'hésitez pas à liker la page Facebook « Gîtes de la fontaine » pour suivre les actualités des gîtes, les promotions, etc.

# Aide à domicile



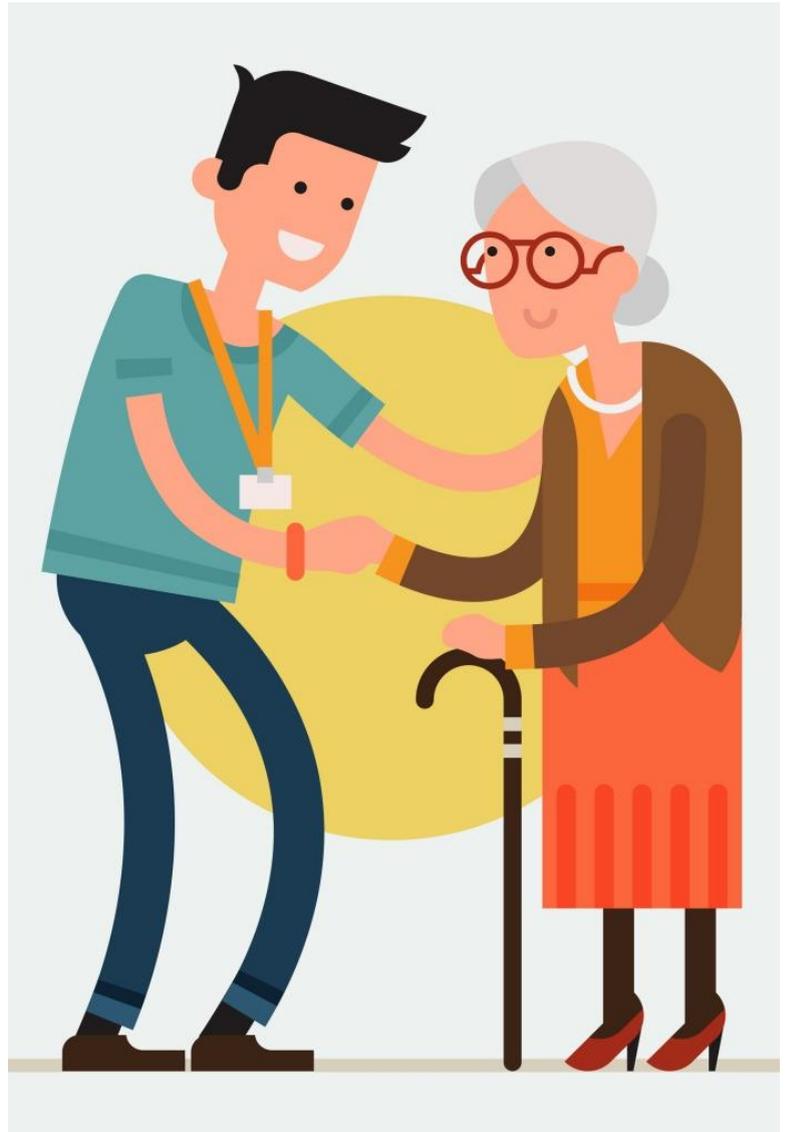
## Accueil physique et téléphonique *Du lundi au vendredi*

Horaires : 8h45 – 12h15 12h45 – 16h15  
*(Fermé le mercredi et le vendredi après-midi)*

Tel. : 04.74.04.87.92

Mail : [admr.beaujeu@fedec69.admr.org](mailto:admr.beaujeu@fedec69.admr.org)

Adresse : 4 Rue des écoles  
69430 LANTIGNIÉ



## Accueil physique et téléphonique *Du lundi au vendredi*

Horaires : 8h30 – 12h00 14h00 – 17h30

Tel. : 04.74.69.27.72

Mail : [aiasad.beaujeu@wanadoo.fr](mailto:aiasad.beaujeu@wanadoo.fr)

Adresse : Espace Sainte Angèle  
69430 BEAUJEU

## Les chiffres clés de l'A.I.A.S.A.D. à Jullié :

*(Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2017)*

Service de Soins (patients) :	2
Aide à domicile :	
Heures réalisées	1 201
Personnes aidées	11
Mandataire :	
Heures réalisées	120
Employeur	1
Portage repas :	
Nombre de repas	397
Familles servies	4

# Sapeurs-Pompiers



FPTLHR

Les 4 véhicules actuels sont les suivants :

- 1 VSAV : Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes
- 1 FPTLHR : Fourgon Pompe Tonne Léger Hors Route
- 1 VFITT : Véhicule Fourgonnette Intervention Tout Terrain
- 1 VLCDG : Véhicule Léger Chef De Groupe



VSAV

Attendue depuis tant d'années, la caserne intercommunale va sortir de terre en 2018, début des travaux prévus au printemps, celle-ci sera composée de 3 travées pour les véhicules, une salle radio, des vestiaires hommes / femmes, une salle de formation, un lieu de stockage pharmacie, un local de désinfection et un bureau de chef de caserne. Ce bâtiment pourra recevoir jusqu'à 42 sapeurs-pompiers.

Les interventions pour l'année 2017 sont en augmentation de 6% par rapport à 2016 :

- 74% de secours à personnes
- 16% d'incendies
- 10% d'interventions diverses

Durant l'année 2016 nous avons pu noter une recrudescence des feux de cheminées, le ramonage, minimum est vivement conseillé et est obligatoire. Nous vous recommandons de le faire réaliser par un professionnel agréé qui, après exécution vous délivrera un certificat.

Un petit rappel pour votre sécurité, les détecteurs de fumées sont obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, placez-les judicieusement, un par étage, un dans les cages d'escaliers, et un dans votre garage.

Bien souvent, ce n'est pas le feu qui tue mais les fumées...

Merci aux 26 sapeurs-pompiers du casernement EMERINGES/ JULIENAS pour leur dévouement de tous les jours pour le temps consacré aux interventions et à la formation.

Le capitaine Alain Chambard

## Jeunes Sapeurs-Pompiers

« Les portes-lances du Beaujolais »



Après l'anniversaire des dix ans de notre section, les enfants ont continué à nous couvrir de cadeaux, en effet, 3 sélections au championnat de France et deux podiums, Laurine MONTANGERON, vice-championne de France de lancer de poids en catégorie minime filles, Kévin DENIS, 3° au lancer de poids minimes garçons et enfin Célia BRUNEL qui décroche une superbe 5° place au parcours sportif en catégorie cadette. C'est grâce à une motivation sans faille que ces enfants ont porté haut les couleurs du Beaujolais.

Au mois de Mai, Célia BRUNEL s'est vu remettre le prix de la jeunesse et des sports par la fédération Française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour son comportement exemplaire et ses excellents résultats sportifs.



Enfin l'année s'est clôturée par la remise des Brevet de Jeunes Sapeurs-Pompiers, là encore félicitations aux jeunes avec 100 % de réussite.

Si bien que le secteur s'enrichit de cinq nouveaux sapeurs-pompiers volontaires :

- Casernement de Fleurie : **Corentin MONTANGERON**,
- Casernement de Villié-Morgon / Chiroubles : **Célia BRUNEL et Jules REVOLLAT**
- Casernement d'Emeringes-Juliéas : **Théo BERGERON**
- Casernement de Regnié-Durette : **Laureen DESPLACE**

Les sélections de juin 2017 nous ont permis de recruter 6 jeunes dont 3 filles, Laura, Morgane et Amélia, ainsi que 3 garçons, Martin, Evan et Aubin, venant des communes de Lancié, Chénas, Chiroubles, Vauxrenard et Emeringes, ce qui porte l'effectif de la section à 29 enfants issus des villages du secteur.



# Amicale des Pompiers du Fief



## COMPOSITION DU BUREAU

Joel Rollet, Président (Jullié)  
Muriel Audras, Trésorière (Juliéna)  
Maxime Granchamp, Secrétaire (Emeringes)

Loïc Chambard, Vice-président (Emeringes)  
Serge Tavian, Vice-Trésorier (Chéna)  
Cyril Zana, Vice-Secrétaire (Juliéna)

Pour cette nouvelle année, nous vous annonçons la création de la nouvelle amicale qui regroupe les pompiers d'Emeringes et Juliéna, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Ceci dans l'optique de la nouvelle caserne qui va se construire au Fief.

Nous vous remercions pour l'accueil de nos équipes qui passeront pour notre traditionnel calendrier, qui cette année seront composées des pompiers d'Emeringes et Juliéna.

Nous renouvelons pour la deuxième année le salon gourmand pour le Week-end du 7 et 8 avril 2018, avec en nouveauté des manœuvres de pompiers ainsi que des activités pour les enfants sur les deux jours. Il y aura également la vente de tripes et saucissons au vin sur le week-end à consommer sur place ou emporter.

Pour toutes questions concernant l'amicale vous pouvez contacter un membre du bureau.

L'équipe des sapeurs-pompiers de l'amicale des pompiers du Fief vous souhaite une belle année 2018.

## Bambin'ou ?

Structure intercommunale, qui couvre 20 communes et regroupe 160 Assistants Maternels agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Rhône. Géré par l'Association Bambin'ou?, le Relais d'Assistants Maternelles se compose d'Assistants Maternels (AM) et de Parents.

Le relais a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des AM :

C'est un lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation au service des enfants, AM, parents,

Ce n'est ni un lieu de garde d'enfants, ni un employeur d'AM.

Le RAM conseille et informe les A.M. et les parents sur la législation, leurs droits et obligations.

Il recense également l'offre et la demande de garde au niveau des 20 communes de la C.C.S.B.

### Coordonnées :

Relais fixe situé dans le Pôle Petite Enfance

220 Avenue J.B. Sornay

69910 Villié-Morgon

☎ 04 74 04 27 21

Email : [ram.bambin@orange.fr](mailto:ram.bambin@orange.fr)

L'adhésion annuelle est obligatoire (année civile): 10 € minimum par assistant maternel et par famille.

Si vous hésitez, vous pouvez venir une fois au Bambin'ou? avant d'adhérer.



# petite enfance



La commune de Jullié a le plaisir de pouvoir compter plusieurs assistantes maternelles agréées :

**BOTTON Nadine**

Grande Rue  
06 08 49 09 17

**ROUSSOT Agnès**

Les vignes  
04 74 04 49 58

**FARGES Évelyne**

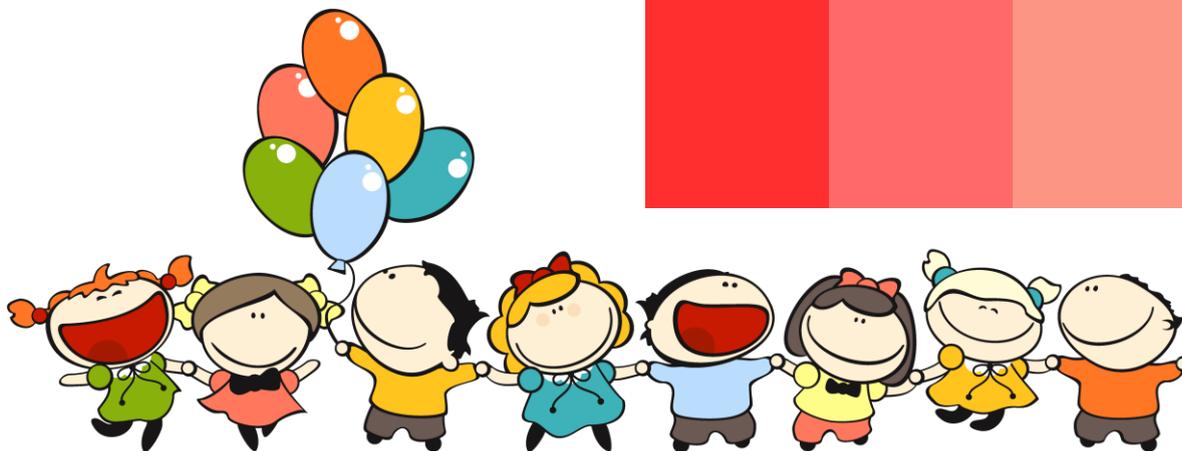
La Roche  
04 74 04 46 84

**TRICHARD Sandrine**

Rue de l'école  
04 74 07 31 62

**ROBIN Virginie**

170 Route de la Sibérie  
06 71 06 01 88



## Garderie périscolaire

Elle fonctionne tous les matins des jours d'école de 7 h 30 à 8 h 50 et le soir après l'école de 16 h 30 à 18 h 15.

La garderie est installée dans le même local que la cantine et la participation financière des parents est la suivante :

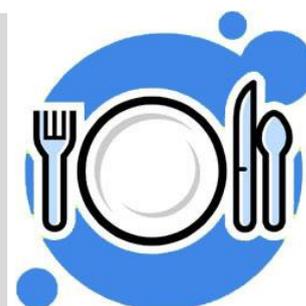
- ✓ 4,60 € par jour et par enfant avec une fréquentation le matin et le soir
- ✓ 2,50 € par 1/2 journée et par enfant.

Le goûter est fourni par la garderie.

## Cantine scolaire

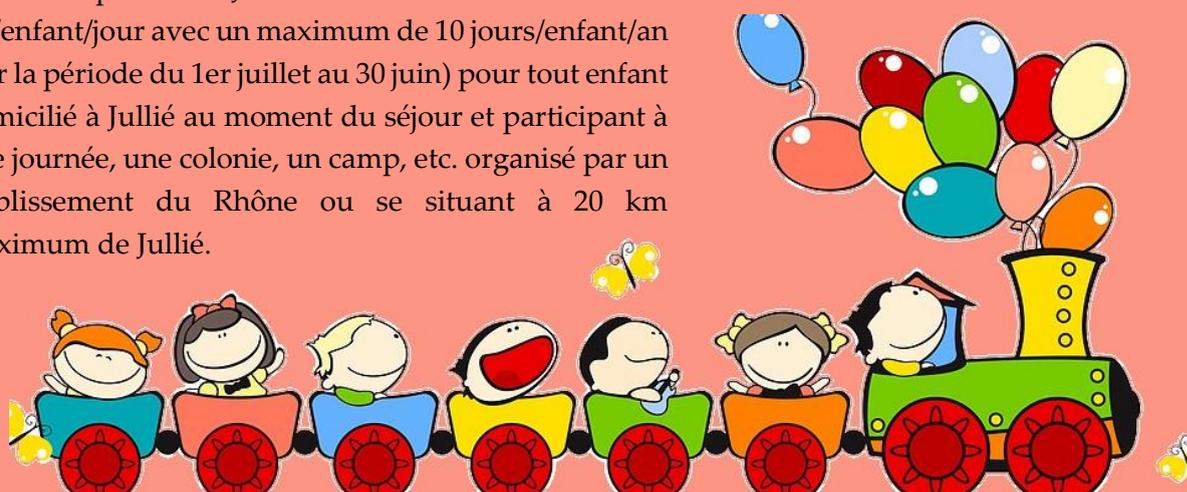
Elle accueille les enfants tous les jours d'école.

Le prix du repas pour l'année scolaire en cours est de 3,52 €.



## Centre de loisirs

La municipalité de Jullié alloue une subvention de 7 €/enfant/jour avec un maximum de 10 jours/enfant/an (sur la période du 1er juillet au 30 juin) pour tout enfant domicilié à Jullié au moment du séjour et participant à une journée, une colonie, un camp, etc. organisé par un établissement du Rhône ou se situant à 20 km maximum de Jullié.





### **Mars 2017**

Le mercredi 15 mars, un animateur de la « fédération du Rhône et de la métropole de Lyon et la protection des milieux aquatiques » a passé la matinée dans la classe. Il a sensibilisé les élèves, par le biais de différentes activités, à la faune des rivières et à la protection de ce milieu.

### **Avril 2017**

Le 11 avril, les deux classes ont convié leurs familles à une fête du printemps. Leurs costumes ont été réalisés en classe. Les thèmes étaient, pour la classe élémentaire, les animaux aquatiques, et pour la classe maternelle, les animaux du carnaval des animaux (musique et conte).

### **Mai 2017**

Sortie scolaire à Touroparc le 18 mai : visite libre du zoo, découverte des phoques pour tous puis travail sur un thème par niveau avec un animateur.

### **Juin 2017**

Le 8 juin, toute la classe s'est rendu à Beaujeu afin de pêcher et observer les insectes des abords des rivières. Ce fût également l'occasion de visiter le musée des traditions.

### **Octobre 2017**

Les deux classes ont participé à la semaine du goût autour des familles d'aliments. Tantôt une classe préparait pour l'autre (pâtisserie et explications), tantôt les deux classes participaient ensemble.

### **Novembre 2017**

Participation à la commémoration du 11 novembre.

### **Décembre 2017**

Le 22 décembre, les élèves ont participé à un spectacle à la salle des fêtes financé par le Sou des écoles.



## ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

### Effectifs

Il y a actuellement 45 élèves répartis de la manière suivante :

- 17 élèves de maternelle,
- 10 CP,
- 18 CE-CM.

Le décloisonnement pour les CP mis en place depuis la rentrée 2014 est reconduit.

### Enseignants

**Anne-Catherine LAFOREST**, directrice d'école et enseignante classe maternelle

**Aurélie BILLET**, enseignante classe élémentaire

**Laure DUFLOUX**, enseignante classe maternelle les mardis

### Encadrants

**Anaïs BROYER**, adjoint d'animation et Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

**Claudine GUILLON**, adjoint d'animation en charge de la cantine (en congé parental au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

**Alexandra LARGE**, adjoint d'animation

**Nicolas TURPAULT GARCIA**, adjoint d'animation

## Projet d'école 2017-2018

Le projet d'école est décliné en plusieurs axes. Cette année, les deux classes (en respect des âges et besoins de chacun), travailleront :

- Sur le théâtre (projet culturel),
- Sur apprendre à porter secours (partie citoyenne),
- Sur la communication orale et écrite à destination de différents types d'interlocuteurs, avec entre autres, la mise en place d'un blog (Pour la partie générale).



*Les enfants ont profité d'une belle journée pour pêcher et observer les insectes au mois de mai 2017.*

## La Chasse Communale



### Manifestations 2018

#### **BOUDINS :**

Comme chaque année, notre matinée boudin, boulettes se déroulera le 18 Février 2018 sur la place du caveau.

#### **GIBIERS :**

Suite à l'arrêt de notre méchoui qui avait pour but de remercier les propriétaires, nous avons établi une liste tenant compte de la superficie des terrains de chacun, sur lesquels nous chassons. Grâce à cette dernière nous avons décidé de donner le gibier prélevé durant la saison de chasse. Nous ne garantissons pas que tout le monde aura la chance d'en acquérir un morceau bien sûr cela dépend de notre plan de chasse. Toutefois, ceux qui n'en n'auront pas cette année seront les premiers servis la saison prochaine 2018-2019.

Les membres de la chasse communale vous souhaitent une bonne année 2018 !

L'Assemblée générale se déroulera le dimanche 11 Mars 2018 à notre cabane de chasse. Toute personne souhaitant intégrer notre Société est la bienvenue et devra faire parvenir une demande écrite au Président avant début Février.

#### **COMPOSITION DU BUREAU :**

**Laurent DARGAUD**, Président :  
06.77.16.64.93

**Christian SOUILHOL**, Vice-président :  
06.85.30.31.17

**Jérôme ROBIN**, Trésorier :  
06.87.82.09.49

**Florian GUYENNET**, Trésorier Adjoint :  
06.76.05.37.86

**Virginie ROBIN**, Secrétaire :  
06.71.06.01.88

**Patrick BERTHELON**, Secrétaire Adjoint :  
06.72.17.15.93

**Jean-Claude RENAUD**, Membre actif :  
06.82.91.30.07

#### **JOURS DE CHASSE :**

Suite à plusieurs appels concernant nos jours de chasse, nous souhaitons vous en informer via le bulletin : mercredi, samedi et dimanche et jours fériés.

Et effectivement, vous pouvez contacter l'un des membres du bureau pour avoir plus de précision sur le secteur où nous nous trouvons.

# Amicale des donneurs de sang

## COMPOSITION DU BUREAU :

**Sandrine MIDEY**, présidente

06.42.25.15.75

[sandrinemidey68@gmail.com](mailto:sandrinemidey68@gmail.com)

**Thierry ROUSSOT**, Trésorier

06.89.54.65.79

[domaineplacedesvignes@orange.fr](mailto:domaineplacedesvignes@orange.fr)

**Aurélien ROCHER**, Secrétaire

06.62.42.03.76

[aumaro@hotmail.fr](mailto:aumaro@hotmail.fr)



## Manifestations au cours de l'année 2017 :

Concours de Belote le dimanche 19 Février (48 doublettes toutes primées),

Pas de voyage cette année car nous avons prévu de partir sur 2 jours en 2018,

Arbre de Noël le vendredi 22 Décembre.

## Manifestations prévues pour 2018 :

Assemblée Générale le mardi 23 Janvier à la salle Véron,

Traditionnel concours de Belote le dimanche 18 Février à la salle des fêtes de Jullié,

Voyage sur 2 jours courant Juin,

Arbre de Noël au mois de Décembre.



Si vous désirez nous rejoindre et partager nos bons moments, nulle obligation de donner votre sang, l'amicale est ouverte à tous.

Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Sans la générosité des donneurs de sang, la vie de nombreux patients serait en danger.

Le don n'est pas douloureux, alors si vous avez + de 18 ans, n'hésitez pas et renseignez-vous sur les nombreux lieux et dates de collectes.

## Sou des écoles



Cette année, le Sou continue à organiser des manifestations à Jullié :

- ✓ La fête du Vin Nouveau, les 7 & 8 octobre 2017
- ✓ Le goûter d'Halloween, le 31 Octobre 2017
- ✓ Une vente de sapins, le 9 décembre 2017 lors de la fête de Noël de Jullié Animations
- ✓ Une vente pour la fête des grands-mères, début 2018
- ✓ Une vente alimentaire, le 2 février 2018

Un évènement autre que le loto sera éventuellement à prévoir pour rassembler les familles et enfants et habitants de notre village et des communes voisines.

Le Sou des Écoles a besoin des parents mais aussi de tout notre village pour fonctionner.

Le Sou des Écoles Publiques de Jullié a pour objet, selon son statut, de défendre l'école laïque, d'établir un lien entre les familles et l'école, et de prolonger l'œuvre scolaire. Pour cela, les membres du Sou organisent des évènements qui permettent de collecter des fonds qui financent sorties scolaires, achat de matériel, spectacle de Noël, entre autres.

### **COMPOSITION DU BUREAU 2017-2018**

**Charlotte CORSIN PINEAU**, présidente.

**Hélène LEPELTIER**, vice-présidente.

**Anne-Sophie JANIN**, trésorière.

**Patrick BRETON**, secrétaire.

**Anne DEPARDON** et **Pierre-Antoine DUBREUIL**, membres actifs.

Si vous avez des idées, des souhaits, questions ou même des dons, vous pourrez contacter le bureau par mail [sou.jullie@hotmail.fr](mailto:sou.jullie@hotmail.fr), sur la page Facebook, « Sou des Ecoles de Jullié » ou envoyer un courrier à Sou des Ecoles, Jullié.

# Syndicat viticole

## Le charme des côteaux de notre village est menacé ?

Pour le public et la majorité des médias, la cause est entendue : le glyphosate doit disparaître. Sachant que la majorité des parcelles de Jullié sont en pente, sans l'utilisation de cet herbicide



*Visite de la Fromagerie de Lescheraines lors du voyage en Savoie en Août 2017*

nous nous trouverions sans issue technique économiquement viable.

Depuis de nombreuses années, nous étions conscients que nous serions amenés à nous passer des désherbants chimiques. Cependant, nous ne pensions pas que le glyphosate, probablement le moins nocif d'entre eux, serait devenu un tel sujet de société. Il est vrai que ce désherbant apparu dans les années 1970 a beaucoup fait parler de lui. Au début, les vendeurs n'hésitaient pas à le boire pour montrer qu'il n'était pas dangereux pour l'homme puis on se souvient de la publicité montrant qu'il n'était pas dangereux pour l'environnement.

Nous avons aujourd'hui conscience des dangers de ce produit principalement pour celui qui l'utilise. Pour nous en passer, nous allons revenir en masse au travail du sol avec des conséquences qui peuvent être négatives pour l'environnement : hausse de la consommation de gazole et érosion importante des terres.

Il serait utopique de vouloir revenir au modèle du début du siècle, la modernisation est passée par là faisant chuter la population active agricole de 23 % dans les années 1950 à moins de 3 % aujourd'hui. Nous sommes tous conscients de devoir faire des progrès pour améliorer l'environnement mais nous ne devons pas être les seuls à faire des efforts dans une société où le gaspillage énergétique et alimentaire est fortement présent.

Nous pouvons cependant nous réjouir d'avoir vécu un superbe millésime. En effet, tout est allé très vite cette année, les cycles s'enchaînant très rapidement sans gros soucis climatiques. On peut même dire que notre commune a particulièrement été gâtée avec une pluie salvatrice une semaine avant les vendanges qui est venue améliorer la quantité sans gâcher la qualité de la récolte. Les secteurs plus précoces n'ont pas permis aux grappes de profiter pleinement du bénéfice de cette pluie. De plus, notre secteur a échappé aux gros épisodes de grêle en espérant que 2018 ne respecte pas la malédiction des années en « 8 » (1978, 1988, 1998 et 2008).

## Club Sourire d'Automne

### Rétrospective 2017

L'Assemblée Générale s'est tenue le mardi 3 janvier 2017 en présence de Mr le Maire. Le bureau est reconduit, la cotisation annuelle est toujours de 15 euros. Nous partageons la galette des Rois pour clore la réunion.

Le 24 février, nous organisons notre concours de belote coincée à la Salle des Fêtes. Nous avons moins de participants que les années précédentes – 52 doublettes – pour 64 l'année dernière. Un grand merci aux commerçants, artisans, viticulteurs qui nous donnent de nombreux lots, ce qui nous permet de primer très correctement ce concours. Nous remercions également la municipalité pour le prêt des locaux et l'aide financière qui nous est attribuée chaque année.

Le 7 juin, 4 membres du Club se sont joints à nos voisins d'Emeringes pour une sortie d'1 journée dans les Dombes. Circuit de la route des étangs le matin puis l'après-midi au Parc des Oiseaux.

Le 21 juin notre sortie « grenouilles » nous a emmenés à Montmerle.

Le 12 juillet, Vauxrenard nous reçoit avec Emeringes. Pétanque et cartes. La coupe part à Vauxrenard.

Le 20 juillet, rencontre avec Cenves et Juliéna à Cenves. La coupe reste à Cenves (ils sont plus forts que nous !)

Le 26 septembre, covoiturage en direction de Serrières pour notre sortie « tête de veau », nous sommes une vingtaine.

Le 21 octobre l'Auberge des Vignerons d'Emeringes nous reçoit pour notre repas de fin d'année. Ce même jour, plusieurs d'entre nous ont assisté aux obsèques d'Henri Chagny qui fut pendant de nombreuses années un fidèle adhérent du Club.

Le 12 décembre, nous étions une quinzaine pour partager la bûche de Noël.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 9 janvier 2018 au local.



*Une salle moins remplie que d'habitude mais beaucoup de bonne humeur pour le concours de belote.*

### COMPOSITION DU BUREAU

**Jacques COMBIER**, président.  
04 74 04 42 70

**Roland DESCOMBES**, vice-président.

**Jean GOBET**, trésorier.

**Nicole DESCOMBES**, secrétaire.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons les nouveaux.

# Jullié Animations



*La Julliabroc a fait le plein de visiteurs et d'exposants.*

Art, culture, musique, fêtes, découvertes et rencontres sont les maîtres mots des Julliatonnes et Julliatons bénévoles de l'association.

Plusieurs animations au cours de l'année telles que la randonnée « La Julliatonne », la brocante « La Julliabroc », la fête de Noël, des concerts, des expositions, etc.

Une association dynamique et généreuse qui ne manque pas d'idées pour faire plaisir aux habitants de son village et le faire mieux connaître !



*Marché de Noël et musique étaient au programme de la fête de l'hiver.*

## Les Cadets de Jullié

Sarah, Elsa, Cédric, Benjamin, Amélie, Célestin, Lisa, Marianne, Hannah, Mickael, Camille, Tanguy et Pierre vous remercient de votre participation à nos manifestations de 2017.

Retrouvons-nous en 2018 :

- En **mars** pour déguster les fameux saucissons des cadets,
- En **août** au concours de pétanque,
- En **octobre** autour d'un verre pour la fête du vin nouveau.

On compte sur vous !



*Les enfants lors de la chasse au trésor organisée lors de la fête du vin nouveau.*

## Les amis du Site du Moulin

Si jusqu'en 2016 chaque année a apporté son lot de découvertes sur le moulin, son histoire et son mécanisme, 2017 aura marqué une pause en la matière.

Mais c'est sans doute pour mieux rebondir en 2018. En effet le curage de l'étang qui vient de commencer et qui sera suivi de l'enlèvement de l'épaisse couche de boue qui tapisse le sol des chambres d'eau devrait nous permettre de découvrir d'autres éléments du mécanisme. Certes ils ne seront sans doute pas récupérables mais ils nous permettront d'en savoir plus sur les mécanismes complexe du moulin et de ses différentes fonctions.

Les découvertes accumulées au cours des années précédentes et la récupération d'un banc de scie en 2016 nous ont permis d'imaginer les pièces manquantes et d'en dresser les plans. On est actuellement en mesure de reconstituer le mécanisme de la salle de la scie (il ne nous manquera que quelques engrenages du système d'avancement du charriot).

Nous disposons à ce jour d'un devis pour le gros œuvre qui sera réalisé par un compagnon charpentier et nous programmerons des chantiers de bénévoles comme nous en avons déjà faits pour finaliser les montages.

Au terme du prochain exercice nous devrions donc avoir reconstitué la salle de la scie telle qu'elle a pu exister par le passé.

Concernant les visites en 2017, nous avons accueilli près de 800 personnes en deux week-ends (journées des moulins et journées du patrimoine) et 8 visites de groupe de 20 à 40 personnes à la demande.

Ce qui est intéressant d'observer c'est que le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter et ce qui paraît les intéresser davantage ce sont les visites commentées au cours desquelles ils posent de très nombreuses questions et montrent l'intérêt qu'ils portent au site, aux aspects techniques, aux savoir-faire de nos anciens, à l'histoire des lieux et au-delà à l'histoire du territoire.

Ce constat est intéressant, car il laisse augurer un développement prometteur pour l'animation du site d'autant plus que nous avons en projet des évolutions qui seront de nature à satisfaire toutes ces attentes de la part de nos visiteurs.

Le week-end de juin, nous avons jumelé comme nous l'avions fait l'année précédente et comme nous envisageons de le reconduire chaque année, la visite du site avec une exposition sur le patrimoine végétal.

### **COMPOSITION DU BUREAU**

**Gérard CHUZEL**, président.  
[g.chuzel@free.fr](mailto:g.chuzel@free.fr)

**Jacques BRET**, vice-président.

**Daniel SPAY**, trésorier.

**Joëlle ALEXIS**, secrétaire.

**Luc FOURNIER**, webmaster.

Le thème retenu pour 2017 était sur les plantes toxiques et les plantes invasives de notre région. Comme l'an passé cette exposition particulièrement appréciée avait été préparée par Jean Claude DUBOIS de Gleizé.

Le point le plus marquant de cette année 2017 restera l'obtention de l'autorisation par l'Inspection d'Académie d'organiser des visites scolaires qui démarreront en 2018. Ce résultat a été obtenu grâce au travail d'élaboration d'un programme pédagogique de grande qualité par Gérard Chuzel, qui a su le défendre auprès de l'Inspection d'Académie, et présenter le projet lors de la visite sur le site par l'inspectrice d'Académie.

Pour 2018 beaucoup de travail nous attend encore et nous lançons un appel pour que nous nous retrouvions encore plus nombreux à l'avenir pour faire avancer notre projet. Toutes les compétences seront les bienvenues.



*Les traces de rouille qui émergent à la surface de la boue dans la salle qui se trouve sous la meule à huile témoignent de la présence de pièces métalliques qui nous permettront de mieux comprendre les mécanismes.*



*Visite au moulin des participants au concours de taille de mars 2017 à Jullié et présentation par Serge ALEXIS.*

## Le Caveau de Jullié



2017 fût la première année sans l'ouverture systématique du caveau les dimanches et jours fériés.

Le bilan sera fait lors de la prochaine assemblée générale qui se déroulera le 22 mars 2018 à 18h30.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris de leur temps et contribue ainsi à la vie de notre caveau.

Le bureau actuel désire faire vivre le caveau dans notre village. Cependant, la vie du caveau ne dépend plus seulement de nos producteurs locaux, comme ce fût le cas par le passé, mais de tous ceux qui souhaitent voir maintenir un espace dédié au vin, à la convivialité et à la promotion de notre commune.

Nous en reparlerons...

*L'équipe de bénévoles du caveau présents lors de la fête du caveau en juillet 2017.*

### COMPOSITION DU BUREAU

**Franck BESSON**, président.

**Sylvain ROUSSOT**, trésorier.

**Thierry ROUSSOT**, secrétaire.

### AGENDA 2018

- ✓ 22 mars 2018, **Assemblée Générale** (à 18h30).
- ✓ 21 et 22 juillet 2018, **Fête du caveau**.
- ✓ 15 novembre 2018, **Soirée des Beaujolais Nouveaux** (à partir de 18h30).

# Les Tréteaux de Jullié

## Troupe de théâtre



*Les comédiens Julliatons font leur show ! Eclats de rire et bonne humeur étaient de la partie !*

Trois représentations des Tréteaux de Jullié ont eu lieu les 3, 4 et 5 novembre 2017 pour deux pièces : « Drôle d'héritage » de Gérard Perraud et « Diagnostic réservé » de Jean-Pierre Martinez.

- ✓ Un couple, moqueur, reçoit par le facteur une très bonne nouvelle mais il y a des conditions... Est-ce vraiment la bonne affaire ???
- ✓ Patrick est dans le coma profond suite à un accident de Vélib. Ses proches depuis longtemps perdus de vue sont appelés à son chevet pour décider de son sort afin d'éviter tout acharnement thérapeutique. Mais cette décision collégiale est d'autant plus difficile à prendre que le patient s'avère ne pas être exactement celui qu'on croyait et qu'il est détenteur d'un secret qui pourrait rapporter gros...

Vous aimeriez faire du théâtre et n'avez jamais osé ? La troupe de Jullié vous accueillera avec enthousiasme afin de franchir le pas et d'intégrer l'association des Tréteaux de Jullié.

Pour tout contact ou demande d'information : 06.25.25.44.10

## L'armoire à livres

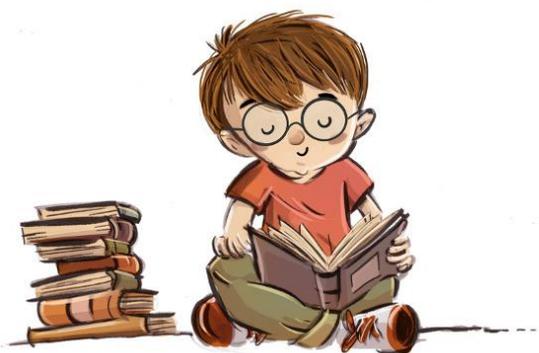
Une « Armoire à livres » a été installée dans notre commune, sous le auvent devant l'épicerie « Chez Céline ».

Cette armoire bleue, accessible et libre à tous, a été « customisée » par Brigitte HERVÉ.

Si l'armoire pouvait parler, elle dirait sûrement : « Vous voulez lire un de ces livres, prenez-le. Rendez-le ou pas... Vous voulez faire profiter d'un de vos livres, apportez-le ». C'est gratuit et sans inscription.

Tout le monde peut déposer dans la boîte à livres l'un de ses coups de cœur ou un livre qu'il souhaite faire découvrir : pour enfant ou tout public, ...pour une journée, un mois, une année... le temps d'une lecture et le partager à nouveau en le redéposant dans la boîte à livres. Les ouvrages circuleront ainsi parmi le plus grand nombre de personnes.

Vous pouvez partager vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un ouvrage que vous avez aimé et que vous souhaitez partager.



« Les livres sont comme des amis véritables qu'on retrouve toujours dans les bonnes occasions »

David Augustin De Brueys

## Rétrospective 2017

En 2017, le CCAB, partenaire culturel de la mairie de Jullié, a proposé deux spectacles aux Julliatons :

- Le spectacle **Vous avez dit primitifs ?** le vendredi 28 juillet à la salle des fêtes : un voyage musical et sonore à la découverte des tous premiers instruments.
- Le concert gospel et blues **Mounam & the Cats**, le dimanche 17 décembre, dans l'enceinte de l'église.



## A venir en 2018



Du 17 au 29 juin 2018, en ouverture du Festival en Beaujolais – Festiplanètes, le CCAB organise *Ça coule de source*, un événement culturel sur l'eau, dans 6 communes du Haut-Beaujolais : Beaujeu, Poule – Les Echarmeaux, Propières, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Monsols et Jullié.

Événement audacieux, transversal, *Ça coule de source* a pour objectif la mise en valeur de la ressource importante qu'est l'eau dans le Haut-Beaujolais. Présente partout, en quantité et en qualité, elle a façonné les paysages, mais aussi l'histoire, l'économie, le mode de vie, les traditions, les légendes et la culture des habitants de cette région où serpente la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée.

Dès janvier, un collectage des infos et témoignages débutera auprès des associations de patrimoine et environnements et, en mars, des ateliers théâtre, poésie, arts plastiques seront proposés au jeune public scolaire, encadrés par l'équipe du CCAB et les artistes associés.

Puis du 17 au 29 juin 2018, en ouverture du Festival en Beaujolais – Festiplanètes aura lieu la **Caravane de l'eau**, à la fois **restitution des ateliers** par les enfants et **résidence artistique itinérante** en Haut Beaujolais par un trio d'artistes.

La Caravane de l'eau fera des escales de 2 jours dans chacune des 6 communes avec, au programme, des animations, des rencontres et des spectacles.

## Commerces Auberge de la Véraison



Venez rencontrer Florence et Philippe, les heureux propriétaires de l'Auberge de la Véraison, restaurant-bistrot situé sur la place du village. Menus à 14,50 € (du jour avec 3 plats), 24,50 €, 28,50 € (grenouilles) et 36,50 €.

Ouvert du mercredi au dimanche soir.

Tél. : 04 37 55 16 14

## Bar-épicerie « Chez Céline »



Rentrez chez Céline où vous découvrirez épicerie fine et traditionnelle, produits frais et rayon traiteur notamment. Un dépôt de pain (sur réservation uniquement) et de presse sont également disponibles.

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h30 et le dimanche de 08h00 à 12h00.

Tél. : 04 74 06 88 73

## Ferme du Rolland



### Restaurant & magasin 100% fermiers

La Ferme du Rolland au Col de la Sibérie, vous accueille dans un esprit familial pour savourer un repas convivial, dans son restaurant 100% fermier, les repas sont élaborés selon les saisons et selon ses productions.

Menu fermier ou Plateau fermier (charcuterie, fromages blanc et sec). Sur réservation.



Dans son magasin à la Ferme, vous pourrez retrouver ses différentes productions : viande de porc, charcuteries, viande bovine, poulet de chair, fromages de vache ...

Ouvert le samedi et la semaine sur rendez-vous.

### Chambres d'Hôtes



Carmelo, Marie et Angelo vous accueillent dans leurs 2 chambres d'hôtes familiales à la ferme, dans un cadre champêtre, en pleine nature.

**GAEC NICOLosi**

**La Ferme du Rolland**

Col de la Sibérie 69840 Jullié

06 14 47 70 14 – 06 45 98 25 43

[lafermedurolland@orange.fr](mailto:lafermedurolland@orange.fr)

[www.lafermedurolland.fr](http://www.lafermedurolland.fr)

# Vignerons

## **f** Domaine du Bois de Chat

Jérémy BALLY  
Le Bois de Chat  
06.63.49.24.35  
[jeremy.bally@wanadoo.fr](mailto:jeremy.bally@wanadoo.fr)  
[www.domaineduboisdechat.com](http://www.domaineduboisdechat.com)

## **f** Domaine Franck BESSON

Les Chanoriers  
04.74.04.46.12 / 06.75.37.56.73  
[domainebesson@wanadoo.fr](mailto:domainebesson@wanadoo.fr)

## André CANARD

Les Bourbons  
04.74.04.43.12

## GFA du Vignard

Jocelyne GONARD  
La Varenne  
04.74.04.45.20  
[gonard.j@orange.fr](mailto:gonard.j@orange.fr)

## **f** Domaine de Troizelle

Jean-François PERRAUD  
Les Belins  
04.74.04.49.09 / 06.81.36.30.96  
[jean.francois.perraud@wanadoo.fr](mailto:jean.francois.perraud@wanadoo.fr)

## **f** Domaine du Granit Doré

Vincent ROLLET  
La Pouge  
04.74.04.44.81  
[www.domainedugranitdore.com](http://www.domainedugranitdore.com)

## **f** Domaine place des vignes

Thierry et Agnès ROUSSOT  
Les vignes  
04.74.04.49.58 / 06.89.54.65.79  
[domaineplacedesvignes@orange.fr](mailto:domaineplacedesvignes@orange.fr)

## Domaine du Château de la Roche

Yoann DEPARDON  
La Thuillière  
06.88.84.14.28  
[yadepardon@orange.fr](mailto:yadepardon@orange.fr)

## Domaine Les Côtes de la Roche /

## Domaine de Savy

Sylvain DESCOMBES  
Les Préaux  
04 74 04 48 36 / 06 85 25 29 57  
[descombes\\_sylvain@orange.fr](mailto:descombes_sylvain@orange.fr)  
[www.crusdubEAUjolais.com](http://www.crusdubEAUjolais.com)

## Daniel SPAY

Le fief 69840 Juliéas  
04.74.04.47.02

## **f** Domaine des Frontières

Jérémy THIEN  
Les vignes  
06.62.13.45.34

## **f** Domaine de la Chapelle de Vâtre

David & Christine WILSON  
Le Bourbon  
04.74.04.43.57  
[vatre@wanadoo.fr](mailto:vatre@wanadoo.fr)

## **f** Domaine de la Milleranche

Jérôme CORSIN et Sylvain ROUSSOT  
283 Rue de l'église  
04.74.04.40.64 / 06.81.27.31.55  
[www.milleranche.fr](http://www.milleranche.fr)

## **f** Cave des Producteurs de Juliéas

Château du Bois de la Salle  
04.74.04.41.66  
[contact@cave-de-julienas.fr](mailto:contact@cave-de-julienas.fr)

## **f** Gîtes de la Fontaine

Agréés « Gîtes de France »  
19, Rue de l'église 69840 Jullié  
Capacités diverses  
04.74.04.43.62 / 06.75.87.62.16  
[gites@jullie.fr](mailto:gites@jullie.fr)

## **f** Domaine de la Milleranche

Gîte et accueil campingcars  
04.74.04.40.64 – 06.87.17.24.21  
[milleranche.corsin@wanadoo.fr](mailto:milleranche.corsin@wanadoo.fr)

## Gîte La Neyrie

Gîte agréé « Gîtes de France »  
La Neyrie 69840 Jullié  
0033 (0)474.04.43.13  
[bglaplace@wanadoo.fr](mailto:bglaplace@wanadoo.fr)

## **f** La Roulotte du Granit Doré

La Pouge 69840 Jullié  
0033 (0)474.09.02.67  
[laroulottedugranitdore@gmail.com](mailto:laroulottedugranitdore@gmail.com)

## **f** Domaine de la Chapelle de Vâtre

Gîtes et chambres d'hôtes  
Le Bourbon 69840 Jullié  
04.74.04.43.57  
[vatre@wanadoo.fr](mailto:vatre@wanadoo.fr)

## Le Clos Victorine

Gîte agréé « Gîtes de France »  
Les Chanoriers 69840 Jullié  
Tél. : 04.72.77.17.50

# Hébergements

## **f** La Maison Bazin

Gîte, chambre et table d'hôtes  
Le Clos St Charles 69840 Jullié  
0033 (0)474.06.81.67  
[antoINETte.bazin@gmail.com](mailto:antoINETte.bazin@gmail.com)

## Van Duren Pia

Chambres d'hôtes  
Le Bourg 69840 Jullié  
00 33 6.85.48.87.59

## **f** Domaine Franck BESSON

Camping et gîte chez le vigneron  
Les Chanoriers 69840 Jullié  
04.74.04.46.12 – 06.75.37.56.73  
[domainebesson@wanadoo.fr](mailto:domainebesson@wanadoo.fr)

## Artisanat local



**Ange Chagny**

06 60 19 89 14

Peintre en décor du patrimoine

Peinture, plâtrerie, faux bois, enduits, isolation enduits chaux, trompe l'oeil architectural, fresque, etc.

[ange.chagny@orange.fr](mailto:ange.chagny@orange.fr)



**Jacques Vandamme**

06 85 04 87 21

Isolation Naturelle – Restauration du bâti ancien.

[jhvanda@gmail.com](mailto:jhvanda@gmail.com)



**Menuiserie Mickaël Bonot**

06 09 46 35 47

Tous types de menuiserie. Fabrication et pose. Sur mesure.

[lamenuiseriebonot@orange.fr](mailto:lamenuiseriebonot@orange.fr)

[www.lamenuisieremickaebonot.com](http://www.lamenuisieremickaebonot.com)



**D'alberto Electricité**

06 73 00 07 32

Electricité générale – Dépannage

[franck.dalberto@hotmail.fr](mailto:franck.dalberto@hotmail.fr)



**Patrick Vouillon**

06 80 08 29 96

Maçonnerie. Neuf et rénovation.



*Si vous exercez une activité sur la commune et que vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal, merci d'en faire part à la commission communication.*

# Autres professionnels



**Dominique Peiller**

07 68 19 28 11

Assainiste

[dominique.peiller@stoc-envirronnement.fr](mailto:dominique.peiller@stoc-envirronnement.fr)



**SARL FLJP, Florian GRANGER**

06 37 55 23 47

Gros et petits terrassements, assainissement, VRD, démolition, pose de cuve d'effluent, remise en forme de parcelles viticoles, etc.



**Thierry ROUSSOT**

06 89 54 65 79

Travaux de mini-pelle.



**L'ajuste mesure**

Hélène LEPELTIER

06 61 52 14 69

370 rue de la Varenne

69840 Jullié

❖ *Couture sur mesure* : couture d'ameublement, retouche habillement, atelier de couture sur réservation, etc.



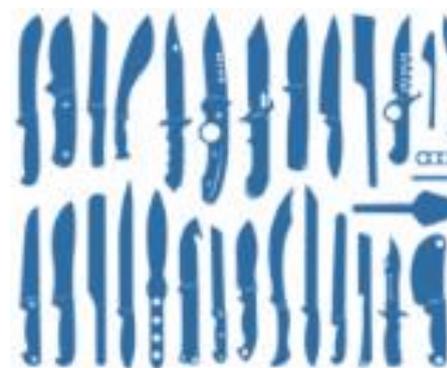
❖ *Cours de piano.*



**Nicolas TURPAULT GARCIA**

06 25 69 87 06

Cours de musique.



**Dom Affutage**

Dominique Peiller

07 87 02 39 66

Affutage toutes lames.



**Anne-Sophie Janin**

04 82 41 84 84

Aide en informatique, dépannage, assistance, formation.

[asweb@orange.fr](mailto:asweb@orange.fr)



**Accompagnement professionnel et personnel, Jean-Luc BAZIN**

06 08 67 57 97

Coaching opérationnel, relationnel, stratégique.

Psychothérapie.

## Réseau des Villages d'Accueil



### Petit rappel : qu'est-ce qu'un village d'accueil ?

C'est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire afin de contribuer à « garder en vie » nos villages (écoles, services, mais aussi vie économique !).

Chaque commune constitue un « comité village » qui a pour première mission d'identifier les opportunités d'installation qui existent : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, foncier... qui seront mises en ligne sur le site Internet [www.beaujolais-vertvotreavenir.com](http://www.beaujolais-vertvotreavenir.com) pour constituer l'offre du territoire.

Ensuite, il s'agit d'aider les nouveaux arrivants dans leur installation et leur intégration : connaissance du village, des associations, des lieux ressources pour la vie et les activités familiale : cela change tout quand on arrive et qu'on ne connaît personne !

### Qu'est-ce que Beaujolais Vert Votre Avenir ?

C'est une démarche voulue et portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais et les intercommunalités du Pays Beaujolais, pour soutenir et accompagner l'installation de projets et de familles dans les villages.

### Qui s'est installé cette année ?

En 2017, il y a eu une grosse vingtaine d'installations sur le Beaujolais dans le cadre de ce programme. En voici quelques exemples :

- ...➔ Plusieurs reprises de bar-restaurant, épicerie ou commerce de proximité dans les villages,
- ...➔ Des lieux d'accueil touristique, dont une ferme qui deviendra un gîte dans la vallée d'Azergues, un château transformé en lieu de réception côté vignoble,
- ...➔ Un lieu de formation à l'auto-rénovation dans le Beaujolais vert
- ...➔ Une famille de parisien, dont lui est menuisier s'installe dans la Vallée d'Azergues,
- ...➔ Une activité de maraichage biologique dans le Haut Beaujolais,
- ...➔ Des activités créatives et d'animation qui sont proposées dans les restaurants, médiathèque, côté vignoble.

### Plus d'infos

Mail : [contact@beaujolais-vertvotreavenir.com](mailto:contact@beaujolais-vertvotreavenir.com)

Tel : 09 60 01 96 60

Site : [www.beaujolais-vertvotreavenir.com](http://www.beaujolais-vertvotreavenir.com)

### Contact Jullié

Jean-Luc BAZIN

[Bazin.jeanluc@gmail.com](mailto:Bazin.jeanluc@gmail.com)

06 08 67 57 97

# RENOV en Beaujolais

Un service d'aide à la rénovation de l'habitat

Depuis la rentrée, la CCSB s'est dotée d'un nouveau service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat ouvert à tous. Son but ? Répondre aux ambitions « Territoire à Energie POSitive » impliquant la préservation de l'environnement et de réduction des consommations d'énergies sur notre territoire.

Ce service gratuit permet d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans le montage d'un dossier de rénovation énergétique.

Un conseiller Habitat & Energie propose via des permanences téléphoniques ou physiques :

- Un diagnostic du logement
- La définition d'un programme de travaux
- La mise en relation avec les artisans du territoire pour chiffrer et réaliser ce programme.
- La constitution d'un dossier unique de demandes de subventions dans divers domaines : économie d'énergie, insalubrité et perte d'autonomie.
- Un accompagnement à l'exécution des travaux.
- Un guide de bonnes pratiques pour optimiser les économies d'énergies.

En complément, RENOV' En Beaujolais réunit tous les acteurs de la rénovation du territoire : SOLIHA pour l'aide au public le plus précaire, HESPUL et l'Espace Info Energie du Rhône pour un conseil éclairé et complet sur ces thématiques et le CAUE 69 pour des conseils architecturaux de qualité.

Informations et contact :

Tél. : 04 74 06 49 95

Mail : [renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr](mailto:renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr)



## Projets CCSB

### Matériels de désherbage mutualisés



Il est important de rappeler que le matériel appartient à la communauté de communes et est ensuite mis à disposition des communes.

De manière générale le matériel est encore peu utilisé par les communes utilisatrices mais les retours sont très positifs. Les communes d'accueil peuvent ainsi en bénéficier de manière régulière.

Les points n'ont que quatre mois d'existence et il faut du temps pour s'approprier ce type d'organisation et ces différents types de matériel. Les utilisateurs sont globalement très contents de la qualité du matériel et de son apport.

Les problèmes rencontrés avec certains matériels sont inhérents à toute mise en place de nouvelles pratiques et méthodes de travail.



### Panneaux photovoltaïques



Le SYDER (Syndicat Départemental des Énergies du Rhône) propose aux communes de contractualiser avec eux pour installer sur les toitures de leurs bâtiments des panneaux photovoltaïques gérés pendant 20 ans par le SYDER.

Plus d'une soixantaine de bâtiments ont fait l'objet d'une étude d'opportunité pour l'installation de panneaux photovoltaïques. 37 bâtiments sont ressortis « Très favorable » ou « Favorable ».

La commune de Jullié fait partie du dispositif et l'installation de panneaux photovoltaïques est prévue sur un ou plusieurs des sites suivants : gîtes de la fontaine, presbytère et mairie-école.



# Territoire à Energie Positive (TEPos)



La trajectoire TEPos prévoit une réduction de 32% des consommations d'énergie finale du territoire à l'horizon 2030. Pour atteindre ces objectifs chaque acteur du territoire devra agir. En effet, tous les secteurs du territoire (agriculture, tertiaire, collectivités, citoyens) ont des potentiels importants de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables et doivent agir à leur échelle pour permettre d'atteindre cet objectif ambitieux et partagé.

Le secteur des transports représente à lui seul 43 % des consommations d'énergies du territoire et dispose d'un fort potentiel de réduction. L'objectif à 2050 est une réduction de 45 % de ces consommations en passant de 612 GWh/an à 342 GWh/an.

Pour atteindre les objectifs du TEPos, il faudra en parallèle de la réduction des consommations d'énergie, augmenter la production d'énergies renouvelables, et faire évoluer les vecteurs énergétiques. En effet le secteur du transport utilise actuellement essentiellement du pétrole, un carburant liquide. La transition énergétique de ce secteur devra passer par une modification des motorisations vers du gaz renouvelable et de l'électricité.

## Projets en cours

Plusieurs projets sont déjà en cours sur le territoire et viennent ainsi déjà contribuer à l'atteinte des objectifs :

- La mise en place d'un parking de covoiturage de 140 places est en cours sur Belleville au niveau du péage.
- La CCSB a remporté un appel à projet de l'ADEME sur le développement de l'utilisation de la voie verte par les cyclistes pour les déplacements quotidiens.
- Une navette intercommunale est en place entre Belleville et Saint Jean d'Ardières permettant de desservir, entre autres, la gare, le centre culturel, les sites sportifs et les 2 centres-villes.
- Le mardi, pour le marché, un bus conduit depuis 15 ans par des retraités bénévoles facilite la mobilité des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Cela illustre la possibilité de maintenir une implication bénévole dans la durée.
- La localisation de l'installation de bornes de recharge est en réflexion sur le territoire
- Un contact a été pris avec un bureau d'étude travaillant sur une expérimentation soutenue par l'ADEME.

Il souhaite tester dans le Rhône, auprès de 500 auto-écoles, l'utilisation des véhicules pour du covoiturage.

## Conclusion

La mobilité est une composante essentielle de la trajectoire TEPOS de la CCSB. Une volonté se dégage de soutenir la mise en œuvre de nombreuses actions de maîtrise de l'énergie.

Les échanges sur certaines propositions d'action ont montré la nécessité de permettre la mise en place de projets pilotes pour répondre à la variété des contextes rencontrés sur le territoire (en fonction de la densité et de la répartition de population, du relief, de la mobilisation des acteurs, etc.).

## Délibération du 11 février 1770

### Transcription et commentaire de Robert BRIDET

Ce jourd'hui onzième jour du mois de février l'an mil sept cent soixante et dix au-devant de la porte et principale entrée de l'église paroissiale de Jullié à l'issue de la messe de paroisse y célébrée le dit jour la communauté de manants et habitants de la dite paroisse assemblés au-devant icelle sur la réquisition de sieur Benoît Denis syndic de la dite paroisse et de Jean Chervet consul en exercice de la dite paroisse au son de la cloche à la manière ordinaire, par devant nous Benoît Dufour notaire royal soussigné résidant à Juliéas sont comparus les dits Benoît Denis syndic, Jean Chervet collecteur en exercice, Antoine Balland fils, Jean Bergeron, Joseph Janin, Antoine Desbrosses, Joseph Laneyrie, autre Joseph Laneyrie, Jean Perrachon, Jean Ballandin, Jean Desnuelle, Joseph Margerand, Claude Chervet, et Jean Delaroche, tous habitants et principaux collecteurs de la paroisse du dit Jullié formant la plus grande et saine partie de la communauté d'icelle paroisse, qui nous ont dit que les consuls de l'année mil sept cent soixante-huit sont en instance en la cour des aides avec Mr Antoine Samoël que cette instance a été autorisé par une délibération de la dite paroisse et ayant été en voie d'arrangement avec le dit Mr Samoël qui n'a plus voulu exécuter la parole qu'il avait donné de traite sur la dite instance et étant important pour la dite communauté de mettre fin à une affaire qui ne peut que leur être préjudiciable ne pouvant le faire sans être au préalable autorisé de nouveau par Monseigneur l'Intendant, ils \* ont en conséquence présenté leur requête tendant

----- 2ème page -----  
à ce qu'il leur fut permis de s'assembler de nouveau pour délibérer sur le parti qu'ils avaient à prendre sur le dit procès en marge de laquelle est l'ordonnance de M' Boilleau subdélégué général de Mr Deflesselle intendant en date du six du présent mois de février qui les permet de s'assembler ; en conséquence le dit Jean Charvet collecteur en exercice de la dite paroisse a représenté à la dite communauté qu'elle a un procès en la cour des Aides contre le dit Mr Samoël sur l'appel par elle interpellé d'une sentence rendue en l'élection de Villefranche qui avait révoqué la cote faite au dit Mr Samoël dans le Rolle de taille de la dite paroisse de l'année mil sept cent soixante-huit, et que cette cote n'avait été faite que dans l'ignorance où l'on était de la qualité et titres d'exemption du dit Mr Samoël, mais

que celui-ci ayant justifié que son aïeul avait acquis la noblesse pour être mort revêtu d'un office de conseiller au Parlement de Dombes. Il ne paraissait pas que la communauté put insister à le soutenir taillable sans s'exposer à être condamnée et à supporter des frais considérables ; que tel était l'avis de deux avocats au parlement de Paris qui avaient été consultés au nom de la communauté ; que dans cette circonstance l'intérêt de la communauté exigeait qu'elle se désistât de la poursuite de cette affaire ; sur quoi la matière mise en délibération et après que lecture a été faite à la dite communauté de la consultation de Mr Bouchel d'Argi et Bruyé avocats au parlement de Paris. La dite communauté a unanimement arrêté de se désister de l'appel de la sentence de l'élection de Villefranche quatorze octobre mil sept cent soixante-huit

----- 3ème page -----  
rendue en faveur du dit Mr Samoël et de consentir que la dite sentence ait son exécution dans tous ses chefs ; à l'effet de quoi la dite communauté donne tous pouvoirs nécessaires au dit Jean Chervet collecteur en exercice de cette année pour faire signifier le dit désistement au dit Mr Samoël, offrir de lui payer les frais et dépens jusqu'à ce jour et prendre toutes les précautions convenables et qui seront indiquées par le conseil de la communauté pour prévenir une plus longue suite de procédures ; sauf à demander la répartition sur la paroisse, tant de la somme à laquelle se monte la cote ouverte au dit Mr Samoël pour la dite année mil sept cent soixante-huit que des frais et dépens qui pourraient lui être légitimement dus sous la promesse de la communauté d'indemniser le dit Chervet de tous les engagements qu'il aurait pris ou pourra à l'avenir contracter en son nom relativement aux objets qui viennent d'être expliqué par promesses obligation, soumission et clauses requises, acte que nous lui avons octroyé pour servir et valoir en ce que de raison fait les jour et au lieu et heure\*\*en présence de Claude St Jacome habitant demeurant en la paroisse de Chiroubles et de Jacques Desvarenes habitant demeurant en la paroisse de Tramayes témoins requis qui ont signé avec le dit Denis, Charvet, Jean Bergeron, Joseph et Joseph Laneyrie, Antoine Balland, Jean de la Roche, Jean Ballandin, Jean Desnuelle, Joseph Janin, Antoine Desbrosses,

-----4ème page -----

et non les autres pour ne savoir-faire ainsi qu'ils  
l'ont déclaré quoi que de ce enquis et sommés suivant  
l'ordonnance dont acte. \* lui \*\* que dessus ; Denis Sindic  
Chervet J. Laneyrie Desnuelles  
Balland Laneyrie Desbrosses Bergeron  
Janin Jean Ballandin De la Roche  
St Jacomme Devarenes DUFOUR notaire royal  
Contrôlé à Jullienas le 11 fev.  
1770 Recu 13 sols  
PERRACHON



Cet acte notarié est daté du 11 février 1770. Nous y apprenons une foule de choses. Il fait suite à la délibération dont je vous ai rendu compte l'an dernier. Rappelez -vous : les habitants de Jullié avaient décrété Antoine Samoël taillable vu que ce dernier n'avait pas apporté les preuves de son privilège. L'affaire qui nous intéresse aujourd'hui se passe le 11 février 1770 soit presque deux ans jour pour jour après l'épisode relaté l'an dernier. Le sieur Samoël en sortant de la réunion de février 1768 savait qu'il ne s'en tiendrait pas là, mais que sûr de son bon droit, il porterait cette affaire devant le tribunal de l'élection de Villefranche. C'est ce qu'il fit, et dans un premier temps, la justice a donné raison au sieur Samoël en révoquant sa cote faite dans le rolle des tailles de Jullié. La communauté, par le biais de ses représentants a interpellé appel de cette sentence. On comprend l'importance pécuniaire de cette sentence et tout l'intérêt de gagner ce procès. Pour arriver à ses fins la communauté s'assure les services de deux avocats au Parlement de Paris pour défendre son droit devant la Cour des Aides qui après étude du dossier leur signifie que le sieur Samoël est bien revêtu de titres d'exemption, son aïeul ayant été pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Dombes. Cet office anoblissant qui exemptait de la Taille ayant un caractère héréditaire, il ne restait plus à la communauté julliatonne qu'à se désister de cette affaire (sauf à s'exposer à être condamnée et à supporter des frais considérables) et à donner pouvoir à Jean Chervet, collecteur en exercice, pour signifier son désistement au sieur Samoël et offrir de lui payer toutes les dépenses inhérentes à cette affaire ! Le rolle des tailles de 1768 a dû être révisé et réparti sur la communauté, sans oublier le règlement des frais occasionnés par la défense de cette affaire. Force est donc restée ... au plus fort ! Dans notre cas, le sport national de l'époque étant de s'inscrire (en achetant des offices) parmi les privilégiés exempts de la plupart des impôts (et notamment de la Taille), la pilule a dû être difficile à avaler par les Julliatons ! Qu'apprend-on encore de cet acte notarié sur la vie de Jullié au XVIII ème siècle. Tout d'abord, on ne peut s'assembler sans l'autorisation expresse de l'Intendant de la Généralité. Il faut établir une requête auprès de l'Intendant qui octroie une ordonnance permettant de s'assembler. Pour réunir la communauté paroissiale, on choisit l'issue de la messe où chacun est tenu de se rendre et on fait sonner la cloche à la manière accoutumée : la cloche avait là un rôle d'appel au rassemblement en vue de délibérer. En plus d'inviter les fidèles au service divin, de sonner le glas, le tocsin, les fêtes patronales, les mariages et j'en passe, la cloche et la manière de la faire sonner servait de transmission d'informations à toute une population qui pour la plupart ne savait ni lire ni écrire. On comprend alors mieux pourquoi on attachait une importance toute particulière à cet instrument, mais c'est une autre histoire qui fera l'objet d'une autre page d'écriture !... Rendez-vous l'an prochain. L'alignement et l'orthographe ont été respectés suivant l'usage. Mes sources sont les archives notariales du Rhône. Minutes de Benoît Dufour notaire royal à Juliéas.

## Jullié : Un village de compagnons

Texte de Paul DAILLER

Beaucoup de nous se souviennent encore des maquettes de charpente qui étaient accrochées au mur de la façade de la maison **Trunde** aux Grangers.

Madame Yvonne **Trunde** née **Matrat** était la petite-fille d'Hippolyte **Matrat** et fille de Claudius, famille exceptionnelle de charpentiers.

« Une famille charpentée » comme écrit Yves **Brondel** dans son livre Compagnonnage en Beaujolais aux XVIII et XIX siècles. Laissons parler Yves **Brondel** lui-même compagnon « *Beaujolais le bon cœur* » :

Claude **Matrat** né à Jullié (1860-1925) est le plus célèbre de la lignée. Mais le virus de la charpente n'épargna aucun membre de sa fratrie, puisque ses frères Hippolyte (1863-1923) et Jean-Marie (1865-1930) ont également embrassé le métier.

Les trois frères étaient passés par l'école **Guillon** de Romanèche-Thorins et furent reçus à Lyon sous les noms respectifs de « Beaujolais enfant du progrès », « Beaujolais l'ami du progrès » et « Beaujolais le courageux ».

Claude aux talents multiples après avoir participé au projet de chef-d'œuvre des « indiens », avec **Viannay** et **Suchard** (*Chef-d'œuvre commencé en 1887 et terminé pour l'Exposition universelle de 1900*) terminera sa carrière comme chef d'entreprise à Issy les Moulineaux (*Une rue porte son nom*) d'où en 1925 il réalisera une de ses grandes œuvres : la construction du palais des Arts Décoratifs.

Jean-Marie légua sa passion charpentière à son fils Joanny (1895-1956) et reçu compagnon sous le même nom que lui : « Beaujolais le courageux ». Puis à son autre fils Marcel-Louis (1891-1916), charpentier-scaphandrier.

Hippolyte transmettait un égal héritage à son fils Claudius (1888-1949) autre élève de l'école Guillon qui prendra également le nom de compagnon de son père assurant plus tard la direction de l'entreprise de Jullié, mais encore celle de son oncle à Issy les Moulineaux.

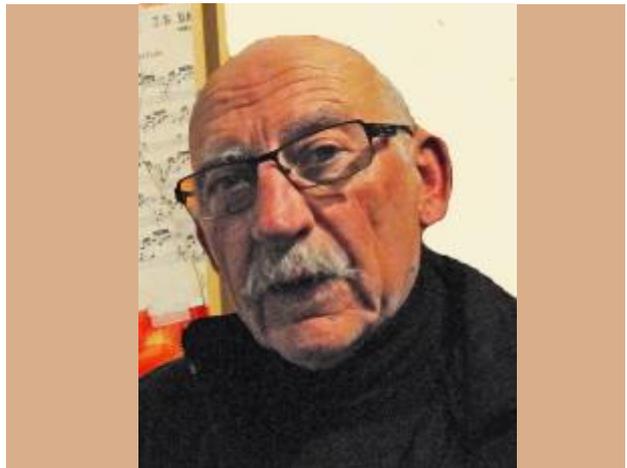
Mais d'où venait donc cette passion du bois et des toits...le grand-père maternel du trio était déjà compagnon charpentier installé à Jullié ! Antoine **Cinquin**.

Mais encore... d'autres compagnons étaient des Julliatons :

Jean-Baptiste **Corsin**, charpentier né à Jullié et reçu en 1854 à Lyon « Beaujolais la tranquillité »

Jean-Pierre **Savoie**, cordonnier, né à Jullié, reçu en 1859 à Angoulême « Beaujolais le bien estimé »

Joseph **Lacondemine**, menuisier né à Jullié reçu en 1899 à Mâcon « Beaujolais la tranquillité »



Références :

COMPAGNONNAGE EN BEAUJOLAIS AUX XVIII et XIX  
SIECLES d'Yves BRONDEL ; Editions du poutan.  
LA FRANCE DES COMPAGNONS de François ICHER ;  
Editions de la Martinière.  
MUSEE DU COMPAGNONNAGE à ROMANECHÉ-  
THORINS 71

# Mémoires de Jullié

## Chemin des mémoires rurales

Avec l'arrivée du printemps, le travail en vue de la réalisation des panneaux du chemin des mémoires rurales se terminera.

En effet, dix tables ont été créées : Eglise – Monument aux morts – Lavoir – Chapelle de Vâtre – Site de la Roche – Moulin - Pierre Aguétant – Sibérie – Mandrin/Halles/Pompe – Jullié/Canon à grêle.

Les panneaux seront installés d'ici fin juin. Huit d'entre eux jalonnent le parcours allant du centre bourg à l'étang de la Roche. Celui de la Sibérie sera mis au col près du monument. Le dernier sera planté sur le chemin derrière le bâtiment Mairie-école.

Une inauguration aura lieu le 30 juin 2018.



## Livre sur les mémoires de Jullié

Début 2017, notre écrivaine Valérie Robert s'est consacrée à la mise en forme du livre avec les différents textes selon un plan qu'elle nous avait proposé et que l'on a validé ensemble.

De notre côté, nous avons fait appel à un graphiste pour réaliser la mise en page du livre avec les différentes décisions à prendre quant au format de l'ouvrage, aux polices de caractères, à la présentation des photos et documents... Dans le même temps, nous avons recherché un éditeur avec lequel les échanges furent nombreux afin de définir le type de papier (couleur, grammage), le mode de reliure, la couverture, le nombre d'exemplaires...

En ce début d'année, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer la sortie du livre en juin 2018. Nous vous proposons de réserver votre livre via le bon de commande joint au bulletin municipal ou bien de le faire lors de la cérémonie des vœux le 28 janvier. Vous pourrez bien évidemment le faire en mairie par la suite.

Son prix de vente sera de 18 € (chèque à l'ordre du Trésor Public).

## Naissances

**Arthur Baptiste Emile Duc,**  
*fils de Stéphane Duc et Mathilde Labrosse*

**Pierrick Rollet Cognard,**  
*fils de Jérôme Cognard et Cindy Rollet*

**Jules Gérard Fabrice Pepin,**  
*fils de Yann Pepin et Charlène Derhé*

**Nelson Vanaclocha,**  
*fils de Steve Vanaclocha et Morgane Ruiz*

**Jules Sansico**  
*fils de Anthony Sansico et Céline Desperrier*

## Mariages

Karine Jacquet et Maxime Curtil,

Dominique Rollet et Gilles Joguet

## Décès

Félixia Posluszny veuve Dubuis,

Benoît Ravier,

Jeanne Juliette Thevenet veuve Jacquet,

Henri Chagny

né le 31 janvier 2017 à Mâcon

né le 4 mai 2017 à Mâcon

né le 30 juillet 2017 à Mâcon

né le 5 décembre 2017 à Mâcon

né le 9 décembre 2017 à Arnas

le 7 janvier 2017 à Jullié

le 1<sup>er</sup> juillet 2017 aux Ardillats

le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à Jullié

le 2 avril 2017 à La Chapelle de G.

le 6 août 2017 à Beaujeu

le 18 octobre 2017 à Gleizé



*Pierrick*



*Jules*



*Arthur*



*Dominique & Gilles*

Nous espérons vous voir partager  
beaucoup de moments de bonheur en  
2018 !

*(Si vous souhaitez voir vos bouts de choux sur la prochaine édition du bulletin municipal, merci de transmettre une photo à la mairie à l'ordre de la commission communication).*

## Informations utiles



### Mairie

Accueil physique : Mardi de 9h00 à 11h30  
Vendredi de 16h00 à 18h00

Accueil téléphonique : Tous les jours sauf mercredi, samedi et dimanche

Coordonnées : 195 rue des écoles 69840 Jullié  
[mairie@jullie.fr](mailto:mairie@jullie.fr)  
04 74 04 41 96  
[www.jullie-beaujolais.fr](http://www.jullie-beaujolais.fr)

### Agence Postale

#### Horaires d'ouverture :

Lundi 8h45 – 11h30  
Mardi 8h45 – 11h30  
Mercredi 9h00 – 11h30  
Jeudi 8h45 – 11h30  
Vendredi 8h45 – 11h30  
Samedi 9h00 – 11h30

Téléphone : 04.74.04.43.62



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

### Correspondants presse locale

**LE PROGRÈS**

[www.leprogres.fr](http://www.leprogres.fr)

Le Progrès du Rhône :

**Audrey THULLIEZ**

[audrey69840@gmail.com](mailto:audrey69840@gmail.com)



Le Patriote Beaujolais :

**Jean-Pierre GALLIOT**

[jp.galliot69@gmail.com](mailto:jp.galliot69@gmail.com)



### Nouveaux habitants

Pour faciliter la communication des informations entre la municipalité et les nouveaux habitants de Jullié, il serait souhaitable que tout nouvel arrivant se présente au secrétariat de mairie. Un livret d'accueil vous sera remis.



## Déchetteries

Des cartes d'accès (cartes RFID sans contact) sont indispensables pour accéder aux 5 déchetteries du territoire de la CCSB (Belleville, Julié, Monsols, Saint Didier sur Beaujeu et Villié-Morgon).

Pour obtenir cette carte d'accès, un formulaire est à récupérer et compléter soit en mairie, soit sur le site internet de la CCSB : [www.ccsb-saonebeaujolais.fr](http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr)

## Points d'apport volontaires



Les points d'apport volontaire sont situés au Moulin Aujas (emballages ménagers, verre, papiers / journaux) et à côté de la salle des fêtes (emballages ménagers, verre).

Ils doivent rester propres et accueillants pour tous ; lorsqu'ils sont pleins, il est interdit de déposer vos déchets à côté.



## Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères à lieu le mardi ; les conteneurs doivent donc être sortis le lundi soir. Toute remarque concernant le ramassage des ordures ménagères doit être directement faite à la CCSB (04 74 66 35 98).

# Recyclage



## Accès carrière

La carrière de Jullié est réservée aux particuliers. La clé du cadenas situé à l'entrée de la carrière est à prendre en mairie ou à l'agence postale.

Cette carrière peut recevoir les déchets verts et les gravats.



## Démarches administratives

### Inscription sur les listes électorales



Les inscriptions se font en mairie de Jullié jusqu'à la fin de l'année. Elles concernent :

- Les nouveaux arrivants,
- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune.

Formulaires d'inscription Cerfa n°12669\*01, n°12670\*01 et n°12671\*01 téléchargeables sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### Sorties du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devront être munis :

- ♣ d'une pièce d'identité valide : carte nationale d'identité ou passeport en fonction des exigences du pays de destination ;
- ♣ d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale ;
- ♣ d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité.

Le Cerfa n° 15646\*01 est téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### Extrait de naissance, mariage, décès

Demande à adresser à la mairie du lieu où a été établi l'acte (indiquer la date et joindre une enveloppe timbrée pour la réponse). L'extrait d'acte de décès peut toutefois être délivré par la Mairie du domicile de la personne défunte.



### Permis de construire

Toute construction nouvelle ou modification d'un édifice existant est régie par une réglementation spécifique.

Dans le doute, s'adresser en mairie.

### Recensement militaire



Les jeunes (garçons et filles) sont tenus de se présenter en Mairie pour se faire recenser dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE

## MES DÉMARCHES à portée de clic!

### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :  
- Duplicata  
- Changement d'adresse  
- Cession de titulaire  
- Cession de véhicule  
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT  
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

## 15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

## 17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

## 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

## 18 SAPEURS- POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

## 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS



## JANVIER

- 09 – Assemblée Générale, *Club Sourire d'Automne*
- 12 – Défilé humoristique, *Classe en 8*
- 13 – Fête des conscrits, *Classe en 8*
- 20 – Repas de la Saint-Vincent, *Syndicat viticole* (salle des fêtes – 18h00)
- 23 – Assemblée Générale, *Amicale des donneurs de sang* (salle Véron, Juliéas)
- 28 – Vœux de la municipalité (salle des fêtes – 11h00)

## FEVRIER

- 02 – Vente alimentaire, *Sou des écoles*
- 18 – Concours de belote, *Amicale des donneurs de sang* (salle des fêtes)
- 18 – Boudins des chasseurs, *chasse communale* (place du caveau)
- 23 – Concours de belote coincée, *Club Sourire d'Automne* (salle des fêtes)

## MARS

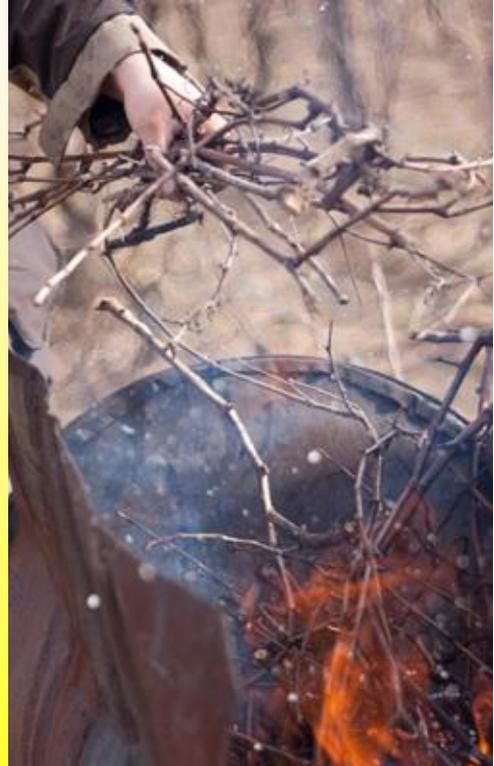
- 04 – Projection du film « Les chateaux de Célia en Beaujolais » (salle des fêtes – 16h30)
- 04 – Vente alimentaire, *Sou des écoles*
- 11 – Assemblée Générale, *Chasse communale* (cabane de chasse)
- 22 – Assemblée Générale, *Caveau de Jullié*

## AVRIL

- 08 – Vente de saucissons, *Cadets de Jullié* (place du village – 12h00)
- 15 – Randonnée « La Julliatonne », *Jullié Animations*

## MAI

- 08 – Commémoration du 8 mai 1945
- 19 & 20 – Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier
- 27 – Commémoration du 24 mai 1944 (Col de la Sibérie)





## JUIN

Représentation théâtrale (date à déterminer)

28 & 29 – Ça coule de source, CCAB

Fin juin – Inauguration de la place de la fontaine

## JUILLET

14 – Fête nationale

21 & 22 – Fête du caveau, *Caveau de Jullié* (place du village)

## AOÛT

12 – Julliabroc', *Jullié Animations*

14 – Pétanque des Cadets, *Cadets de Jullié* (Terrains du Moulin Aujas)

## SEPTEMBRE

15 & 16 – Journées européennes du patrimoine

## OCTOBRE

13 & 14 – Fête du Vin Nouveau, *Sou des écoles* (place du village)

## NOVEMBRE

11 – Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 (place du village)

14 – Sarmentelles (Hôtel de ville de Beaujeu)

15 – Soirée des Beaujolais Nouveaux, *Caveau de Jullié* (caveau)

## DECEMBRE

08 – Décoration de l'arbre de Noël (place du village)

Arbre de Noël, *Amicale des donneurs de sang*

Fête de Noël, *Jullié Animations* (salle des fêtes)

**TOUTES CES DATES SONT SUSCEPTIBLES D'EVOLUER**





©Vali Faucheux/ Pom Photography